

PREVENTION DU MAL ETRE AGRICOLE : MODULE SENTINELLE

OBJECTIFS :

- Soutenir le rôle des sentinelles dans leur fonction de repérage et d'orientation
- Consolider le premier maillon de la chaîne d'orientation vers les soins de santé mentale
- Poser les prérequis pour préserver l'engagement et la santé mentale des sentinelles
- Repérer les personnes en souffrance au sein de sa communauté de vie
- Aller vers les personnes repérées, et ajuster ses modalités relationnelles auprès d'elles
- Orienter les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaître le champ et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale

Composition du groupe : 14 personnes

Type de public : Tout citoyen ou professionnel non-soignant qui, étant en mesure de prendre soin de soi-même, possède une disposition spontanée au souci de l'autre et à l'entraide et est repéré pour cela dans une ou plusieurs de ses communautés de vie. Public salarié de la MSA Auvergne, partenaires institutionnels et exploitants.

Pré-requis : Aucun

Méthode et support pédagogique : Méthode pédagogique expositive et interrogative - Étude de cas - Brainstorming - Travail de groupe - Jeux de rôle

Intervenant(s) : Psychologue Clinicienne, Infirmier MSA

Durée : 7 heures

Cette formation vous intéresse ?

Rendez-vous sur www.asf-auvergne-formation.fr ou contactez-nous au **04 73 43 76 86**